

SECRETARIAT GENERAL

BUREAU BURKINABE DU DROIT D'AUTEUR



Le BBDA, une clé pour l'épanouissement des créateurs.

2026-001/MCCAT/SG/BBDA/DG/SG/DRH

Ouagadougou, le 23 JAN 2026

AVIS DE RECRUTEMENT

Le public burkinabè est informé de l'ouverture d'un test de recrutement externe de divers profils pour le compte du Bureau Burkinabé du Droit d'Auteur (BBDA), dans le **centre unique de Ouagadougou**.

Tableau précisant les profils, les diplômes et le nombre de poste à pourvoir :

N°	PROFILS	DIPLÔMES EXIGES	NOMBRE DE POSTE
1	Comptable	Être titulaire d'un diplôme de BAC+2 en comptabilité	01
2	Chauffeur	Être titulaire d'un diplôme de CEP, d'un certificat en mécanique automobile et d'un permis de conduire catégorie C	01
3	Informaticien	Être titulaire d'un diplôme de BAC+5 en informatique blockchain	01
TOTAL			03

NB : Les attestations de niveau ne sont pas acceptées

A. CONDITIONS DE CANDIDATURE

Peuvent prendre part à ces recrutements, les candidats des deux (02) sexes, de nationalité burkinabè, âgés de dix-huit (18) ans au moins et de quarante (40) ans au plus au 31 décembre 2026, titulaire du diplôme requis à la date de clôture des réceptions des dossiers physiques de candidature et remplissant les conditions d'aptitudes physiques et mentales exigées pour l'exercice de l'emploi

postulé et n'ayant pas fait l'objet d'une condamnation à une peine d'emprisonnement de trois (03) mois au moins ou avec sursis de dix-huit (18) mois au moins.

B. RECEPTION DES DOSSIERS PHYSIQUES DE CANDIDATURE

Les dossiers physiques de candidature sont reçus tous les jours ouvrables à la Direction des Ressources humaines du Bureau Burkinabè du Droit d'Auteur (BBDA) du **lundi 26 janvier au vendredi 06 février 2026 de 8 heures 30 minutes à 14 heures.**

NB : Seuls les cinquante (50) premiers dossiers de candidature seront reçus pour les postes de comptable et d'informaticien et les cinq (5) premiers dossiers pour le poste de chauffeur.

C. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier physique de candidature doit comporter les pièces suivantes :

- une (01) demande manuscrite revêtue d'un timbre fiscal de 200 francs CFA adressée à Monsieur le Directeur général du Bureau Burkinabè du Droit d'Auteur, signée et datée du candidat et donnant son adresse exacte y compris son numéro de téléphone ;
- un (01) extrait d'acte de naissance ou toute autre pièce en tenant lieu ;
- une (01) photocopie légalisée du diplôme requis ou de son attestation ;
- une (01) photocopie légalisée de la Carte Nationale d'Identité Burkinabè (CNIB) ou du Passeport en cours de validité.

Tout dossier incomplet ou non conforme n'est pas accepté.

Les candidats seront déclarés admissibles par ordre de mérite et dans la limite du nombre de postes à pourvoir, sous réserve d'un contrôle approfondi.

D. ADMINISTRATION DES EPREUVES

L'accès à la salle de composition est subordonné à la présentation du récépissé physique et de la CNIB ou du passeport ayant servi au dépôt du dossier.

Les candidats sont informés que les déclarations de perte de CNIB ou de passeport ne seront pas acceptées. Les photocopies légalisées sont acceptées.

En cas de renouvellement de la CNIB ou du passeport, le candidat est invité à présenter son nouveau document d'identification ainsi qu'une copie simple du document expirés.

Les épreuves du concours consistent en un test de niveau et en un test de culture générale, administrées sous forme de Questions à Choix Multiples (QCM).

La durée de l'épreuve est de deux (02) heures.

Les candidats au poste de chauffeur subiront uniquement une épreuve technique pratique notée sur 20 points.

Les dates et lieux de composition seront précisés ultérieurement.



Pour le Directeur Général, et par intérim
la Secrétaire Générale

KABORE/FORGO Chantal

Chevalier de l'Ordre du Mérite Burkinabè